

# Du retrait du pacte à l'abrogation de la loi !

La loi a été votée tant au sénat qu'à l'assemblée. Et alors ?

*La revendication du retrait était juste : revendiquer l'abrogation de la loi ne le serait pas ?*

**Répetons-le : oui, toutes les fédérations étaient opposées au rapport Spinetta. Processus législatif fini ou pas, la fédération FO des cheminots reste opposée à l'ouverture à la concurrence, à la fin du statut, au transfert obligatoire des contrats de travail, à la transformation de la SNCF en SA, aux filialisations du fret, de gare et connexion...**

Vendredi s'est tenue la réunion tripartite, réunissant les organisations syndicales (FO, CGT, UNSA, SUD, CFDT) le patronat UTP et le gouvernement représenté par la ministre des transports. Voici un florilège de petites phrases lourdes de sens.

« Cette réunion n'est pas une réunion de négociation » ... La ministre.

« Nous ne sommes pas là pour négocier mais pour appliquer la loi » ... l'UTP appuyant les propos de la ministre.

« Cette grève n'a que trop duré » selon l'UNSA et la CFDT.

« Même les engagements du premier ministre ne sont pas tenus » affirme la CGT, rappelant les propos d'Edouard Philippe.

« La négociation de la convention collective doit prendre pour base le statut des cheminots » déclare SUD.

« Nous proposons une bourse de l'emploi et d'examiner prioritairement les candidatures pour un emploi dans la branche pour ceux qui perdraient leur emploi » ose déclarer l'UTP : la voilà leur fameuse « sécurisation de l'emploi » ...

**Pas touche à mon statut !**





Continuons le mouvement!

*Cette première parodie de réunion laisse entrevoir la « déprotection » que vont subir les cheminots au travers d'une CCN de bas étage ! Les contractuels seront les premières victimes puisqu'il vont perdre immédiatement la protection contre le licenciement économique dont ils bénéficiaient de fait au sein de la SNCF !!*

Force Ouvrière a rappelé pour sa part qu'elle avait proposé la seule solution qui soit réellement « de haut niveau » : l'extension du Statut à l'ensemble des salariés de la Branche Ferroviaire. Nous avons demandé que chacune des dispositions statutaires et réglementaires en vigueur à la SNCF soit transcrite dans la Convention Collective Nationale, car, sans cela, la concurrence se fera par le dumping social.

*Nous avons enfin rappelé à Mme la Ministre que le CPE aussi avait été voté et qu'il n'a jamais été appliqué.*



*Alors que les cheminots sont à plus de 30 jours de grève, alors que les fédérations FO, CGT et SUD ont exprimé leur refus d'accepter cette contre-réforme, n'est-il pas d'actualité de se réunir rapidement pour donner aux cheminots les moyens de faire reculer ce gouvernement provocateur ?*

Lors de nos rencontres avec le premier ministre et avec la ministre des transports nous avons dit:

« que le gouvernement recherchait un chèque en blanc, en détruisant le statut de 150000 cheminots et laissant une hypothétique négociation sur un champs de ruines... »

**Avec notre confédération nous avons exigé le retrait, nous n'avons pas changé d'orientation.**

- *Non la CCN ne sera pas de haut niveau !*
- *Cette CCN sera loin d'être à la hauteur du statut ça c'est une certitude !*
- *Cette loi est inique, cette loi doit être abrogée : ce qu'instaure une loi une autre peu la défaire !*
- *La grève des cheminots est toujours légitime.*